

# Orne. Michèle et ses deux enfants, nés en France, menacés d'expulsion



Michèle Essono et ses enfants, Loïc et Manon, 5 ans et 11 mois, nés en France et vivant dans le Bocage depuis leur naissance. Ouest-France

Michèle Essono, une Camerounaise de 42 habitants [Juvigny-sous-Andaine](#), a reçu l'obligation de quitter le territoire français avec ses deux enfants, alors même que ceux-ci sont nés en France et n'ont jamais connu le pays d'origine de leur mère.

Depuis plusieurs semaines, Michèle Essono n'a plus de ressources. «Même la voiture me fait maintenant des misères», se plaint la Camerounaise de 42 ans, installée depuis 2012 en France. Sa demande d'asile déboutée en 2015, Michèle a continué à s'intégrer et à travailler dans le Bocage avec un titre de séjour, aujourd'hui expiré. Elle a donné naissance à deux enfants métis, Loïc, 5 ans et Manon, 11 mois. Il y a quelques semaines, Michèle a reçu une première obligation de quitter le territoire français (OQTF) avec ses deux enfants. «Je vis avec la peur que les gendarmes m'emmenent», s'inquiète la Camerounaise. Ses deux enfants sont pourtant nés en France d'un père français, mais celui-ci ne veut pas les reconnaître. L'école publique de [La Chapelle-](#)

d'Andaine, où est scolarisé Loïc, a mis en ligne [une pétition de soutien qui atteint ce lundi 6 janvier plus de 150 signatures](#).

## « Mes enfants ne sont jamais allés en Afrique ! »

Le titre de séjour dont elle réclamait la prolongation n'a pas été renouvelé. La préfecture, assure Michèle, estime que la maman de 42 ans ne s'intègre pas assez et que les conditions étaient réunies pour qu'elle puisse retourner au [Cameroun](#), là où sa famille est présente. «Ma propre mère a maltraité mon fils aîné» [resté au pays, ndlr]« car je n'envoyais plus d'argent. Quand j'en envoyais, mon fils n'en voyait même pas la couleur ! Mes sœurs l'ont même frappé aux bijoux de famille. Il est tombé gravement malade».

Aisé de comprendre donc que pour Michèle, revenir au pays avec deux nouveaux enfants métis «qui ne sont jamais allés en Afrique» était hors de question. «Tous les gens du quartier viendront me braquer... Parce que là-bas ils pensent que blanc = argent. Certains pensent qu'en France, l'argent pousse dans les arbres», explique-t-elle.

## « Pas honte d'être immigrée »

L'argent qui la faisait vivre, Michèle l'a gagné à la sueur de son front. «Je suis mère célibataire et je paie toutes mes factures, la nounou, la cantine »,» énumère-t-elle. Arrivée en France, elle a même passé une formation qualifiante CAP conductrice d'installation de productions. Depuis 2012, elle a travaillé en [Mayenne](#) et dans le bocage, «en 2-8, même s'il fallait poser l'enfant à 4h30 chez sa nounou», y compris lorsqu'elle était enceinte jusqu'au cou. Elle a enchaîné ensuite les boulots et les congés maternités. «Le lendemain de la fin du congé, je reprenais le travail». Mais aujourd'hui, sans titre de séjour, Michèle ne peut plus travailler. Par-dessus tout, ce qu'elle ne supporte pas, c'est que la préfecture lui dise qu'elle ne s'intègre pas assez : «Je n'ai pas honte d'être immigrée : je suis intégrée, j'ai des collègues et des parents d'élèves qui me connaissent et qui me soutiennent».

Pour elle, la situation s'arrangerait si le père de ses deux enfants, qui vit dans la région, daignait les reconnaître. Mais il ne le veut pas malgré leur relation suivie de fin 2013 jusqu'à octobre 2018 : «Mes enfants blancs sont désirés, m'a-t-il dit. Tes enfants blacks ne le sont pas», Michèle parlant même parfois de «chantage».

Des analyses génétiques pour faire reconnaître le père des deux enfants sont toujours en cours. D'ici là, la situation reste la même : Michèle Essono et ses deux enfants sont menacés d'expulsion.

